

# Lien entre santé du sol et santé de la plante - Savoir piloter les sols en maraichage et grandes cultures et évaluer les effets sur les cultures.

avec Alfred Gässler



## OBJECTIFS

- ✓ Comprendre le rôle des éléments minéraux dans le fonctionnement du sol et des végétaux ;
- ✓ Analyser la composition en éléments minéraux pour évaluer la qualité de ses sols et de ses cultures ;
- ✓ Impact des couverts végétaux sur le sol et les cultures ;
- ✓ Savoir faire évoluer ses pratiques vers les techniques en MSV ou SCV en fonction du contexte de sa ferme.

## PROGRAMME

Formateur :

**Alfred Gässler**

Agriculteur et conseiller en SCV depuis 1989

<http://gassler-techniquesdusol.fr/>

Animateur :

**André Sieffert, agronome**

Lieu :

Salle communale – 26400 SOYANS

Contact :

[contact@adaf26.org](mailto:contact@adaf26.org)

Tel : 06 17 70 43 78

ou 06 67 13 28 76 (9h00-17h00)

	Coût
Agriculteurs éligibles au VIVEA et personnes en parcours d'installation (PPP)	Gratuit
Personnes en cours d'installation non éligibles au VIVEA	200 €
Institutions et autres situations professionnelles *	550 €

\* Pour les salariés agricoles, un financement FAFSEA est possible, basé sur un coût pédagogique + salaire brut hors frais annexes  
Tél. FAFSEA : 04 72 37 95 75

Avec le soutien financier de:



Judi 07 Novembre  
9h00 à 17h30

**Matin :**

- Présentation des projets des participants.
- Comprendre ce qu'est la fertilité du sol
- Présentation du sol et de sa composition
- Définition de la fertilité du sol
- Rôle des éléments minéraux pour le développement des cultures (macro-éléments, oligo-éléments, carences et excès, immunité de la plante)

**Après-midi :**

- Rôle des éléments minéraux dans le sol (équilibre chimique et outils de pilotage de la fertilisation)
- Analyses de sol et des cultures ;
- Rôle de la biologie du sol et son rôle dans la nutrition de la plante ;
- Quels outils pour évaluer l'activité microbienne de nos sols ?

Vendredi 08 Novembre  
9h0 à 17h00

**Matin :**

- Paramètres pour évaluer ses cultures et ses pratiques;
- Rôle et intérêt des couverts végétaux ;
- Être capable de sélectionner les couverts adaptés à sa situation (types de couverts, choix des espèces,...)
- Points clés de la gestion des couverts

**Après-midi :** *Etude des projets des participants*

- Comment utiliser ces méthodes de mesure pour l'évaluation de la qualité de son sol et des cultures et réaliser une évaluation de ses pratiques ?
- Présentation de ses pratiques et identification des verrous techniques actuels. Perspectives pour le choix d'itinéraires techniques adaptés à sa situation.



## BULLETIN D'INSCRIPTION 2019 VALANT CONTRAT SIMPLIFIE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Merci de vérifier qu'il reste une place disponible à la formation de votre choix en nous contactant au : 06 17 70 43 78 ou 06 67 13 28 76 ou [contact@adaf26.org](mailto:contact@adaf26.org)

Bulletin à compléter et retourner avec votre chèque de caution au montant de **50 €** à l'ordre de:

« Association ADAF » à : **ADAF – Le Quai - 125 rue du Commandant Chaix - 26 160 Pont de Barret**

Cocher la case correspondante :

- cotisant MSA / cotisant solidaire MSA
- en parcours d'installation (joindre un ORIGINAL de l'attestation VIVEA daté de l'année en cours en cas première formation de l'année)
- salarié agricole (prendre contact avec le FAFSEA)
- individuel
- autre (nous contacter pour devis)

TITRE ET DATE DE FORMATION	Lien entre santé du sol et santé de la plante – Alfred Gässler (07-08 Novembre 2019) Lieu de formation : Salle communale, 26400 Soyans
NOM et PRENOM	
DATE DE NAISSANCE	
ADRESSE	
CODE POSTAL - VILLE	
EMAIL	
TEL FIXE	
TEL PORTABLE	

1. Cette formation entre dans la catégorie des actions de **perfectionnement**. -

2. Les objectifs, contenus, méthodes, nom et qualité des intervenants et modalités d'évaluation de la formation sont communiqués par e-mail.

3. **Dispositions financières:** la participation financière demandée tient compte du statut du participant et de la régularité de son paiement vis à vis du fonds VIVEA. Pour les agriculteurs la participation est prise en charge par VIVEA. A défaut, le montant à régler sera établi sur devis. La participation ne comprend pas les frais de repas, déplacement, hébergement, qui sont à la charge du participant.

**Un chèque de caution de 50 €** doit être joint au bulletin d'inscription. Pour les agriculteurs, il **sera rendu au stagiaire** en fin de formation si ce dernier a participé à tous les modules et si sa participation est financée par VIVEA. Il sera encaissé si VIVEA ne finance pas sa participation. Le stagiaire est tenu d'informer l'organisme de formation si VIVEA ne peut pas prendre en charge sa participation.

4. **Interruption du stage:**

- en cas d'annulation ou de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : les chèques seront retournés.
- en cas d'abandon du stage par le stagiaire pour un motif autre que la force majeure dûment reconnue, les sommes (caution) versées à l'ADAF ne seront pas remboursées.
- si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié et la caution remboursée

5. **Délai de rétractation:** à compter de la signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

6. **Clause particulière:** nous nous réservons la possibilité d'annuler ou de reporter à une date ultérieure toute formation, notamment si le nombre de participants est insuffisant.

7. **Cas de différend:** si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Valence sera seul compétent pour régler le litige.

Fait à :                    le :

Le contrat doit être daté par le dernier signataire (ADAF) et signé par les 2 parties.

**Le stagiaire**  
(Signature)

**L'entreprise**  
(signature)

**Le responsable formation ADAF**  
(Signature et cachet)